



Fiche de poste CHARGE DE MISSION « Animation foncière »

CONTEXTE :

Le Parc naturel régional des Alpilles travaille à allier enjeux de développement économique et préservation de l'environnement sur des territoires à fort potentiel écologique, historique et culturel. Pour cela, une charte de développement durable (définie avec les habitants et acteurs du territoire) fixe des ambitions, des objectifs et des projets à mettre en œuvre pour parvenir à l'équilibre recherché entre maintien d'une biodiversité exceptionnelle et développement économique et social des territoires concernés.

Dans cette optique, les Parcs se situent en perpétuelle quête d'innovation pour générer sur leurs territoires des pratiques plus durables et responsables portées directement par les acteurs concernés qu'ils soient habitants, acteurs du tourisme, de l'agriculture, du secteur culturel, associatif...

Les Parcs ont parmi leurs missions : l'accueil, l'information et la sensibilisation, l'aménagement du territoire, la protection et la gestion des espaces naturels ainsi que le développement économique. L'agriculture est un domaine d'intervention majeur du Parc naturel Régional des Alpilles (projets pastoraux, pratiques agricoles agroécologiques, animation de la marque Valeurs Parc...)

Dans le domaine du foncier, le PNRA initie un projet FEADER de restructuration des terres agricoles, de protection et mobilisation des friches sur de sites pilotes définis dans le cadre du Programme de Développement Rural de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce projet a pour objectif de coupler une démarche d'animation comprenant 3 volets

- Protection du foncier avec l'étude à la mise en place d'outils de préservation du foncier tels que Zone Agricole Protégée (ZAP) et Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PAEN)
- Remobilisation de friches agricoles dans une démarche globale alliant animation foncière et divers outils mobilisables (Biens vacants, procédures des terres incultes...)
- Faciliter l'accès au foncier pour favoriser l'installation de la nouvelle génération d'agriculteurs via une étude d'opportunité sur des formes innovantes de bâti agricole (hameaux agricoles, fermes communales, logements partagés...), la mise en place de stockage et de portage foncier pour l'installation de porteur(s) de projet ou encore l'accompagnement des futurs cédants et mise en lien avec de potentiels repreneurs.

Il sera réalisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 13, la SAFER Paca, l'association TERRE de Liens et La Foncière de Liens, l'ADEAR 13, CASA et les communes de Lamanon Saint-Etienne du Grès, Saint-Rémy-de-Provence et Le Paradou

AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

Sous l'autorité du Président, la responsabilité du Directeur du Parc et sous l'encadrement du chargé de mission Agriculture dans le cadre de la charte et des projets d'actions décidés par le Comité Syndical, il/elle est autonome et responsable de la mise en œuvre, de la réalisation et de l'évaluation des actions dans ses domaines d'intervention. Il/elle est amené(e) à travailler en collaboration avec les autres chargés de mission du Parc et des communes

FINALITÉS DE LA MISSION :

- Coordonner et animer le projet porté par le Parc naturel régional des Alpilles : « Protéger et mobiliser le foncier agricole dans le PNR des Alpilles autour de sites pilotes » soutenu dans le cadre de l'appel à projet FEADER « Stratégies locales de développement pour la préservation et la mise en valeur du foncier agricole et naturel » du Programme de Développement Rural de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Entretenir la réflexion autour du thème et apporter un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées en lien avec les organismes partenaires.
- Participer au développement d'une agriculture respectueuse de la biodiversité, de la qualité des paysages et de la qualité de l'eau, et promouvoir les productions qui en sont issues (circuits courts, Marque Valeurs Parc...) en accord avec la charte du parc, par l'installation ou le confortement d'exploitations agricoles.
- Rechercher des financements pour la pérennisation du projet.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

- Impulse, anime et coordonne le programme d'actions (diagnostic, enjeux, stratégie, communication) en lien avec les partenaires techniques du projet et les orientations de la charte du Parc.
- Développe un réseau d'échange pour communiquer sur les pratiques et les expertises.
- Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion...) et en lien avec le Chargé de mission Agriculture Durable du Parc.
- Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, formulation d'avis).
- Accompagne et assiste les communes partenaires en termes de conseil et d'ingénierie pour les études et la conception de projets fonciers agricoles (Exemple de Zones Agricoles Protégée
- Conforte les orientations économiques des secteurs mobilisés en lien avec les projets de filières sur les territoires concernés par le biais d'étude d'occupation du sol, de l'identification des friches, du potentiel agricole, écologique... des parcelles à réhabiliter.
- Anime et coordonne un accompagnement juridique adapté pour la mise en location pérenne des terres agricoles (bail rural, environnemental, CMD, prêt à usage...). Participe à la création des outils de communication
- Priorise la remise en culture des friches et encadre l'étape opérationnelle de remise en culture des terres et de plantation de haies.
- Assure un appui pour le développement des enjeux agro écologiques liés au projet et leur intégration à d'autres actions portées par le Parc.
- Réalise les actions de communication en réseaux autour du projet : incitation à la participation des agriculteurs et des citoyens. Réalise des supports de communication, sur le volet pédagogique du projet, auprès des agriculteurs autour des intérêts de ces actions en lien avec la Chargée de communication du Parc.
- Réalise une veille opérationnelle et technique autour des actions du projet.
- Réalise les documents de restitution, de suivi et de contrôle prévus dans le cadre du projet. Assure le bilan et l'évaluation des opérations conduites, et le cas échéant leur communication en lien avec la

chargée de communication. Crée et gère les tableaux de bord (diagnostic du territoire, suivi des actions) du projet. Assure le suivi des documents de contractualisation.

- Recherche des financements pour la pérennisation des actions, montage et suivi des dossiers correspondants dans le cadre d'appels à projets ou autres.
- Participe au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

- Objectifs, enjeux et fonctionnement d'un Parc naturel régional
- Objectifs, enjeux et fonctionnement des établissements publics et des collectivités locales
- Fonctionnement du monde agricole (politique, acteurs)
- Connaissance approfondie du foncier agricole (contrats ruraux, organismes agricoles...)
- Compétences et connaissances environnementales
- Modalités de financement et documents de suivi, connaissances des dispositifs européens.

Savoir-faire :

- Techniques relationnelles (communication, médiation, prise de parole en public).
- Conduite de projet (identification des besoins, montage et financement, rédaction de cahier des charges).
- Animation de réunions.
- Techniques de négociation et de persuasion.
- Gestion des conflits.
- Gestion du temps et des priorités.
- Techniques d'encadrement (stagiaires)
- Veille technique.
- Bureautique, utilisation SIG.

Capacités :

- Qualités relationnelles (sociabilité, écoute, empathie).
- Capacités d'analyse et de synthèse.
- Adaptabilité, réactivité.
- Organisation, rigueur, respect des procédures.
- Force de proposition.
- Curiosité, ouverture d'esprit.
- Diplomatie, patience.
- Autonomie.
- Aptitudes au travail en équipe et en réseau.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Le(a) chargé(e) de mission Animation foncière exerce de façon autonome en étroite coordination avec les autres chargés de mission du PNR et de nombreux acteurs extérieurs dans le domaine d'activités.

Il nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements réguliers sur le périmètre du PNR notamment lors de réunions techniques, sorties sur le terrain, participations à des événements en région comme au national y compris en soirée ou le week-end.

NIVEAU REQUIS :

- Poste d'ingénieur(e), filière technique, cadre A
- Poste basé au siège administratif du Parc des Alpilles
- Poste placé sous l'autorité du directeur du PNR des Alpilles, avec pour référent fonctionnel le chargé de mission agriculture du PNR des Alpilles
- Permis B obligatoire
- Disponibilité en soirée à prévoir
- Bac +3, Bac +5 foncier agricole / agriculture / environnement

Mission de 21 mois dans le cadre du Projet FEADER jusqu'au 31/10/2024.

Salaire mensuel : 1800 € net.

Lieu : Maison du Parc naturel régional des Alpilles – Saint Rémy de Provence (13)

CANDIDATURES

Les candidatures (CV détaillé & lettre de motivation) devront être envoyées avant le 20 février 2023 pour une prise de poste envisagée en mars 2023.

Monsieur le Président du Parc naturel régional des Alpilles

2, boulevard Marceau

13210 Saint-Rémy-de-Provence

Ou par mail : assistant.secretariat@parc-alpilles.fr

Une première sélection des candidatures reçues sera opérée sur dossier avant que les candidats présélectionnés ne soient auditionnés par un jury.